

1.

Prologue

(Annette, Jacques, Jean-Claude)

Jean-Claude : En 1752, suite à une conversation à la table de Frédéric II, Roi de Prusse, à propos de la différence entre religion et fanatisme, Voltaire entreprend la rédaction des premiers articles du *Dictionnaire philosophique*.

Annette : Il poursuivra cet ouvrage pendant 17 ans, l'augmentant et le remaniant.

Jacques : Les dictionnaires en tout genres étaient alors fort à la mode, songeons à la vaste *Encyclopédie* illustrée de Diderot et d'Alembert.

Jean-Claude : Voltaire, qui a alors 58 ans, innove en composant un dictionnaire philosophique portatif.

Annette : Ce qui n'est tout d'abord qu'un jeu de l'esprit va évoluer peu à peu vers un instrument de combat pour la liberté de penser.

Jacques : Voltaire va devenir Voltaire par ce dictionnaire.

Jean-Claude : En effet, s'il était mort en 1752, il ne resterait sans doute de lui que le souvenir d'un auteur de tragédies classiques ampoulées et diffuseur des idées des philosophes anglais à travers ses *Lettres philosophiques*.

Annette : Or, Voltaire est aujourd'hui le premier exemple, après Érasme, de l'intellectuel européen indépendant.

Jacques : Le plus ancien occupant du Panthéon est considéré, avec Jean-Jacques Rousseau, comme le père de la Révolution.

Annette : Que s'est-il passé qui ait pu provoquer une telle métamorphose ?

Jean-Claude : Voltaire, décrété par le Roi *persona non grata* en France, a aussi dû fuir la Prusse après sa brouille avec Frédéric II.

Jacques : Il se réfugie alors en Suisse où il a placé son argent.

Annette : Il s'achète, en 1758, le château de Ferney où il vivra exilé, libre, pendant 20 ans.

Jean-Claude : Un pied en France, un pied en République de Genève, il écrira : « *Je ne connais d'autre liberté que de ne dépendre de personne, c'est celle où je suis parvenu après l'avoir cherchée toute ma vie* ».

Jacques : Voltaire, en effet, après avoir fait fortune, a choisi de ne plus courtiser les rois ou les politiques mais de cultiver son jardin, loin des capitales et des dangers d'arrestation qu'elles représentent.

Jean-Claude : Mais au lieu de se retirer de la scène publique, Voltaire inonde l'Europe de plusieurs milliers de lettres avec une totale liberté de parole et en toute impunité, inventant la figure de l'intellectuel moderne

qu'illustreront par la suite Victor Hugo, Émile Zola et Albert Camus, entre autres...

Annette : Homme d'action, il prendra notamment parti, avec des bonheurs divers, dans les affaires Calas, Sirvens et La Barre. Il se dressera contre l'infamie que représentent le fanatisme et l'intolérance religieuse.

Jacques : C'est à ces occasions qu'il lancera le mot d'ordre célèbre : « *Écrasons l'infâme* ».

Annette : Ces années fertiles en agitations politiques, religieuses et militaires lui fourniront maintes occasions de s'indigner et de réfléchir. Il introduira sans cesse des articles supplémentaires dans son dictionnaire.

Jean-Claude : Cette période verra la naissance du *Candide* et du *Traité sur la Tolérance* qui sont consubstantiels du *Dictionnaire*.

Jacques : Par prudence, Voltaire n'a jamais signé le *Dictionnaire philosophique*, qui pourtant fut un grand succès de librairie.

Annette : Il parut sans nom d'auteur à Londres, Amsterdam et Genève.

Jean-Claude : Au contraire, Voltaire a écrit plus de 50 lettres à tous ceux qui croyaient reconnaître son humour, son style et ses engagements pour affirmer très haut qu'il n'avait rien à voir dans cette affaire. En voici quelques passages :

Jacques : ***Lettre de Voltaire à Damilaville, 9 juillet 1764***

« Dieu me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif* ! J'en ai lu quelque chose ; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion. »

Annette : ***Lettre de Voltaire à D'Alembert, 7 septembre 1764***

« Vraiment j'ai lu ce *Dictionnaire diabolique*. Il m'a effrayé comme vous, mais le comble de mon affliction est qu'il y ait des chrétiens assez indignes de ce beau nom pour me soupçonner d'être l'auteur

d'un ouvrage aussi antichrétien. Hélas, à peine ai-je pu parvenir à en attraper un exemplaire. »

Jacques : *Lettre de Étienne-Jean de Guimard, Baron de Montpérroux, à César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, 26 septembre 1764*

« Monseigneur,

Le *Dictionnaire philosophique* a fait tant de bruit ici et la bourgeoisie a marqué tant d'indignation contre cet ouvrage, que le conseil n'a pu se dispenser de le condamner hier comme téméraire, impie, scandaleux, destructif de la révélation, avec très expresses inhibitions et défenses à tous les libraires, imprimeurs et colporteurs d'en imprimer, vendre ou distribuer à peine d'être poursuivis extraordinairement, enjoignant à tous ceux qui en auraient des exemplaires de les rapporter en chancellerie dans l'espace de trois jours pour y être supprimés.

En conséquence de ce jugement le *Dictionnaire* fut lacéré et brûlé par

l'exécuteur de la haute justice devant la porte de l'Hôtel de ville. »

Annette : *Lettre de Voltaire à Duclos, 20 octobre 1764*

« Mon cher confrère, la calomnie persécutera donc toujours ces malheureux philosophes ! On s'obstine à m'imputer dans Paris et à Versailles je ne sais quelle rhapsodie intitulée *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'assurément on ne m'attribue pas dans Genève. [...] Je pourrais me lamenter sur la persécution qu'on suscite à un solitaire âgé de soixante et onze ans, accablé d'infirmités et presque aveugle ; mais il faut que les philosophes aient un peu de courage, et ne se lamentent jamais. »

Jean-Claude : La mauvaise foi est aussi une forme d'art. Dans la préface de l'ouvrage, Voltaire invite les lecteurs du *Dictionnaire* à l'interactivité et à la coécriture, approche résolument moderne.

Écoutons-le : « Les personnes de tout état trouveront de quoi s'instruire en s'amusant.

Annette : Ce livre n'exige pas une lecture suivie ; mais, à quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouve de quoi réfléchir.

Jacques : Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ;

Jean-Claude : ils étendent les pensées dont on leur présente le germe ;

Annette : ils corrigent ce qui leur semble défectueux,

Jacques : et fortifient par leurs réflexions ce qui leur paraît faible. »

Jean-Claude : Le *Dictionnaire philosophique* reste encore de nos jours une œuvre essentielle et incontournable, porteuse d'espérance et d'avenir car ses propositions sont loin d'avoir été réalisées. Cet hymne à la liberté, il nous incombe encore de le rendre possible.